



Programme Rwanda

TERME DE REFERENCE – PRESTATION DE SERVICE POUR L'ALPHABETISATION EN LANGAGE DE SIGNES

- 1. Nom du projet:** Participation citoyenne et politique pour tous.
- 2. Intitulé de l'action:** Développement des capacités des Personnes Handicapées et Personnes Vulnérables à communiquer et à accéder à l'information.
- 3. Domaine technique :** Droits et Inclusion
- 4. Durée de l'action :** Octobre – Décembre, 2016 et Janvier –Mars, 2017

1. Contexte

Handicap International (HI) est une organisation de solidarité internationale spécialisée dans le domaine du handicap, indépendante, non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif. Créée en 1982, elle intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes vulnérables dont les personnes handicapées, elle agit et témoigne, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Au Rwanda, Handicap International intervient depuis 1994. En partenariat avec les organisations de la société civile et les structures publiques, HI intervient sur 3 axes :

- Prévention des déficiences et incapacités et accès universel aux services de santé,
- Inclusion socio-économique et participation citoyenne,
- Protection contre les violences liées au genre et au handicap

2. Historique et description du projet

Depuis janvier 2016, HI exécute un projet s'inscrivant dans le secteur du droit, inclusion et participation citoyenne et qui est intitulé « Participation citoyenne et politique pour tous ». Co-financé par l'UE pour 30 mois, il vise à promouvoir le respect des droits civils et politiques de tous les citoyens rwandais à travers l'effective et pleine participation sociale et politique des personnes les plus marginalisées. Il est exécuté en collaboration avec le National Council of Persons with Disabilities (NCPD) et en partenariat opérationnel avec l'ONG nationale, National Union of Disability's Organisations in Rwanda (NUDOR), qui regroupe les organisations de personnes handicapées de niveau national.

Mis en œuvre au niveau national et dans les districts Gasabo et Nyamasheke, le projet poursuit un objectif spécifique et 3 résultats attendus repris ci-dessous :

L'objectif spécifique du projet est de renforcer la capacité d'agir des personnes marginalisées, dont les personnes handicapées et les personnes analphabètes afin qu'elles puissent participer aux processus politiques et influencer les décisions les concernant au niveau national et dans deux districts pilotes du Rwanda.

Les résultats attendus sont :

Résultat 1: Les capacités des personnes vulnérables, dont les personnes handicapées et leurs représentants sont renforcées sur les droits humains, les processus électoraux et le plaidoyer.

Résultat 2: Les décideurs politiques et les institutions s'engagent à réformer les lois et dispositifs pour une participation des citoyens les plus vulnérables dans les processus électoraux.

Résultat 3: L'accessibilité et la pleine participation de tous les citoyens, notamment des plus vulnérables, dont les personnes handicapées dans les processus électoraux sont améliorées.

Dans le cadre du résultat 1, les barrières et potentialités à la participation citoyenne et politique des personnes handicapées et personnes vulnérables ont été identifiées tout en repérant les personnes handicapées et personnes vulnérables ayant des aptitudes et motivation susceptibles d'être développées et renforcées afin de les transformer en leaders impliqués dans la vie de la communauté. Au niveau du résultat 2, une étude de diagnostic de la participation politique des personnes handicapées et vulnérables lors des élections locales de février - mars 2016 et de disposer d'un état des lieux de la participation des personnes handicapées et des personnes vulnérables au processus électoral ont été réalisés conjointement par NCDP, NUDOR et HI.

L'état des lieux a permis de collecter des informations précises sur les barrières et les difficultés rencontrées par les personnes handicapées (PH) et les personnes vulnérables (PV) en termes de pleine participation à la vie politique et au processus électoral (participation aux réunions d'informations électorales, compréhension des supports médiatiques, accès au bureau de vote, etc.).

L'absence de moyens de communication est une véritable barrière à la participation des PH et PV à la vie sociale, politique et économique de la communauté. Au Rwanda, un bon nombre de personnes avec déficience auditive n'ont pas la connaissance de la langue des signes. Elles ont souvent développé des modes de communication avec leurs proches mais se trouvent totalement isolées pour communiquer en dehors de leur cercle familial ou amical. Afin de répondre à ce besoin, le projet prévoit d'organiser des sessions d'alphabétisation fonctionnelle pour une période de 6 mois en partenariat avec les centres d'alphabétisation dans les 4 secteurs d'intervention du projet.

Afin de renforcer les capacités de communication et d'accès à l'information des personnes avec déficience auditive, HI recrute deux prestataires de service pour former les personnes avec déficience auditive en langage de signes sous forme de sessions d'alphabétisation fonctionnelle. La formation pourra utiliser entre autres moyens le CD Rom «Rwanda Sign Language curriculum » développé par Handicap International en partenariat avec le NCPD, RNUD (Rwanda National Union of the Deaf) et VSO.

3. Objectifs de la prestation

a) Objectif général

Améliorer les connaissances des personnes avec déficience auditive pour leur permettre de mieux participer aux activités sociales, politiques et économiques et être en capacité de connaître et de défendre leurs droits.

b) Objectif spécifique

Alphabétiser 30 personnes avec déficience auditive et leurs proches dans chacun des deux districts.

c) Résultats attendus

30 personnes avec déficience auditive et leurs proches communiquent en langage des signes dans chacun des deux districts.

4. Responsabilité des parties prenantes

Handicap International aura pour rôle de :

- Sélectionner la liste des personnes avec déficience auditive et leurs proches qui doivent participer aux sessions d'alphabétisation.
- Identifier et sélectionner les lieux/sites d'alphabétisation
- Prendre en charge les coûts du matériel et supports pédagogiques nécessaires aux activités d'alphabétisation.
- Assurer le suivi du déroulement des activités.
- Fournir les certificats aux lauréats à la fin de la formation.

Le prestataire de service est appelé à :

- Proposer des objectifs, un contenu et des méthodes pédagogiques ainsi qu'un planning détaillé et couvrant toute la période proposée.
- Préparer une fiche pédagogique de chaque session.
- Elaborer les outils d'évaluation des compétences en début et en fin de sessions
- Animer les sessions d'alphabétisation
- Etablir un rapport précisant l'état d'avancement de l'activité à la fin de chaque session et un rapport de fin de toutes les sessions d'alphabétisation.

5. Expertise recherchée

- Détenir une expérience avérée de formateur/alphabétiseur en langage des signes : minimum 3 ans.
- Connaissance des besoins spécifiques des personnes handicapées ;
- Expérience dans le domaine de l'inclusion des personnes handicapées.

4. Pour répondre à cet appel d'offre

Eléments constitutifs des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature des prestataires intéressés par la présente mission d'alphabétisation en langage de signes devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants:

1. Une offre technique, par district, présentant la compréhension des enjeux de la mission et des termes de référence, la méthode de travail proposée (contenu pédagogique, méthodes de formation, outils d'évaluation) ainsi que le calendrier d'exécution envisagé ;
2. Une proposition financière détaillée, par district, (matériel d'alphabétisation, honoraires et primes des formateurs,...)
3. Le CV du prestataire (formation, expériences tant dans les champs couverts par la formation que dans le handicap) ainsi que les références si disponibles.

NB : Les dossiers de candidature incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés dans le processus de sélection.

Préparés par
Alphonse NKURUNZIZA
Chef de Projet.

